



DECISION N° **004** /D/PAG/UCP/Bak/2025 DU **06 OCT 2025** PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHE DE REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 50
HECTARES DE TERRE AU PROFIT DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE
NGAOUNDERE

FINANCEMENT : BIP Programme Agropoles, Exercice 2025

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/PAG/UCP/CSPM/2025 du 02 septembre 2025 en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'aménagement de 50 hectares de terre au profit de l'agropole de production de viande bovine de Ngaoundéré;

Considérant la lettre n°2025/034/L/MINEPAT/SG/UCP/CSPM/TJ de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 02 octobre 2025.

DECIDE :

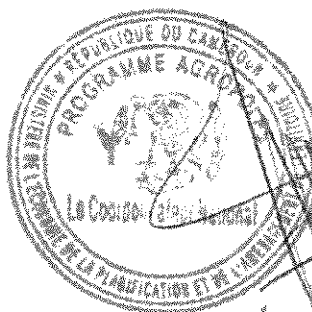
Article 1^{er} : L'entreprise GLOBAL SPACE CONSULTING LTD ci-après est déclarée attributaire du Marché susmentionné pour les montant et délai suivants :

Adjudicataire	Montant des offres TTC en FCFA	Délai
GLOBAL SPACE CONSULTING LTD B.P: 32 051 Yaoundé, Tel : 659 43 85 13/ 677 10 74 72	Quarante-huit millions neuf cent cinquante mille (48 950 000)	Deux (02) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./-

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEPAT ;
- ARMP ;
- Présidente CSPM/PAG ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.



Adrian Ngo'o Bitomo